



PROJECT MUSE®

---

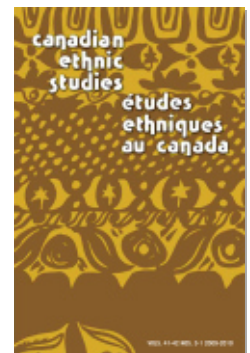
La conciliation travail-études : défis et réalité pour  
les jeunes élèves africains noirs de Brooks

Paulin Mulatris, Malanga Georges Liboy

Canadian Ethnic Studies, Volume 41-42, Number 3-1, 2009-2010, pp. 191-205  
(Article)

Published by Canadian Ethnic Studies Association

DOI: <https://doi.org/10.1353/ces.2010.0034>



➔ *For additional information about this article*

<https://muse.jhu.edu/article/482295>

## La conciliation travail-études : défis et réalité pour les jeunes élèves africains noirs de Brooks

### Résumé

Pour répondre à leurs besoins essentiels ou à ceux de leurs familles, de jeunes immigrés africains noirs de 15 à 24 ans installés à Brooks essaient de concilier travail nocturne et études, tous deux à temps plein. Si, dans la majorité des cas, les employeurs respectent l'âge légal du travail en Alberta, il n'en demeure pas moins qu'ils ne le font pas toujours. Cette étude exploratoire examine les impacts de cette conciliation travail-études sur la vie de ces jeunes immigrés francophones.

### Abstract

To meet their essential needs or those of their families, young black African immigrants from 15 to 24 years of age living in Brooks, Alberta, Canada, are trying to reconcile full-time night work with full-time school attendance. In most cases employers comply with the regulations on employment of children in Alberta, but no one can state with certainty that the age limit for this kind of employment is always observed. This pilot research examines the social impact of such work and study arrangements on young Francophone immigrants.



### INTRODUCTION

---

Le boom économique de ces cinq dernières années a eu des répercussions importantes sur le tissu social de l'Alberta. Les villes de cette province ont connu un rythme de développement sans précédent; leur population s'est accrue et diversifiée. Les entreprises ont désormais un niveau d'activités que la main d'œuvre disponible arrive à peine à combler. En conséquence, un rapport du *Conference Board* a prévu il y a deux ans que, si cette tendance économique demeurerait inchangée, l'Alberta ferait face à un manque annuel de 332.000 travailleurs d'ici 2025 (Coughlin 2006). On a de plus en plus recours à l'immigration et au travail des jeunes pour répondre à ce besoin de main-d'œuvre de l'économie albertaine. Bien que l'âge légal du travail soit fixé à 15 ans dans la province, en réalité des adolescents qui ne répondent pas à cette exigence sont de plus en plus présents sur le marché de l'emploi'. De fait, confrontés à une offre croissante dans ce domaine, ces jeunes Canadiens cèdent pour la plupart à ce qui semble être devenu une tendance générale et qui exerce une sorte de pression sociale sur eux : la combinaison travail-études.

Cette tentation d'entrer tôt dans le marché du travail touche aussi les jeunes immigrants africains. En effet, poussés par la situation socioéconomique précaire de leur famille, plusieurs d'entre eux sont attirés par cette omniprésente possibilité d'emploi. Comme leurs pairs canadiens de la communauté d'accueil, ces immigrants acceptent des gagne-pain qui les forcent à partager leurs horaires journaliers entre le travail et les études. Dans certains cas, comme celui observé dans la petite ville albertaine de Brooks, ces travailleurs-étudiants arrivent d'autres provinces, comme le Québec, vivent seuls et tentent tant bien que mal d'organiser ce difficile partage du temps. Ils font ainsi face à une réalité à laquelle leurs divers contextes d'origine et leurs acquis sociaux ne les ont qu'insuffisamment préparés.

Ce phénomène observable à une petite échelle dans la ville de Brooks a pris de l'ampleur ces dernières années et a donné naissance à un groupe de jeunes que les organismes francophones de la place appellent « enfants-parents ». Comme on peut s'en douter, ce mode de vie soulève plusieurs questions, lesquelles ne sont pas encore traitées par la recherche consacrée au travail des jeunes. Quels sont les impacts réels de ce nouveau mode de vie sur la vie et la santé de cette catégorie d'immigrants? De quels supports sociaux bénéficient-ils? Disposent-ils des acquis culturels qui peuvent leur permettre de gérer ce nouveau mode de vie?

## L'IMMIGRATION FRANCOPHONE À BROOKS

---

La ville de Brooks est située à 165 km au Sud-est de Calgary, en Alberta. Il s'agit d'une région rurale dont les activités économiques sont essentiellement tournées vers le secteur agricole. Au début des années 2000, comme ce fut le cas pour toute la province, les entreprises de la région ont connu une pénurie de main-d'œuvre. En recourant à des campagnes de sensibilisation, Brooks a emprunté la voie de l'immigration et de la migration interprovinciale pour répondre à son besoin de travailleurs. L'écho de ces activités de sensibilisation a été très favorable auprès de populations africaines vivement concernées par la précarité et le chômage dans les autres provinces canadiennes. La population de la ville a ainsi connu des taux de croissance de 10,6 % et de 7,7% en 2001 et en 2006 (tableau 1).

Comme on peut le constater, les populations immigrantes ont largement répondu à l'appel de la ville et forment ainsi 17 % de la population urbaine de Brooks. Les minorités visibles et la population noire (52 %) ont quasiment triplé entre les deux périodes intercensitaires. Ce changement démographique touche également la population francophone qui a sensiblement augmenté depuis 2001. Une communauté de langue française se construit autour de l'Association Francophone de Brooks (AFB), un organisme créé par les immigrants de la ville parlant français, et dont la mission est de servir de cadre d'accueil pour les nouveaux arrivants. Les

**TABLEAU 1.** Quelques chiffres sur Brooks

		2001	2006
<b>Immigrants</b>	Population totale	11 604	12 498
	Population immigrante	930	2 080
	Minorités visibles	645	2 135
	Noirs	165	1 110
<b>Langue</b>	Français langue maternelle	95	180
	Français et anglais, langues maternelles	-	10
	Anglais et français (connaissance)	15	425
	Français et langue non-officielle (langue parlée à la maison)	-	20

Statistique Canada. 2007. *Brooks, Alberta* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada.

responsables de cet organisme nous ont indiqué avoir reçu près de 300 nouveaux venus francophones en 2007. L'école de langue française « Le Ruisseau » qui offre des programmes scolaires de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année a aussi été redynamisée par cet apport démographique. Les effectifs du cycle secondaire de cette école comptent 50 % d'élèves immigrés et ceux du cycle élémentaire en comptent 33 %.

La plupart de ces élèves du secondaire sont d'origine africaine. Pour survivre ou soutenir leurs familles, ils combinent travail et études. Lakeside Packers (division de Tyson Foods, Inc.), une entreprise spécialisée dans le domaine de l'abattage et du conditionnement de la viande de bœuf, est le plus grand bénéficiaire de cette main-d'œuvre jeune. Le succès de cette entreprise contribue à la vitalité économique de la ville dont le taux d'emploi de 75,6 % attire toujours davantage d'immigrés (jeunes et adultes) à la recherche d'un emploi.

## UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET UN SALAIRE ASSORTIS DE RISQUES SANITAIRES ET SCOLAIRES

Plusieurs études et rapports analysent le phénomène du travail des jeunes dans le contexte des sociétés occidentales. Pour certaines de ces études (Anker 2001; Franke 2003), le partage du temps entre les études et un emploi rémunéré est bénéfique pour leur développement personnel. Ce type d'expérience leur permet de se familiariser avec le marché du travail et de développer des compétences – en communication, en gestion des ressources financières et personnelles etc. – fort utiles pour leur vie professionnelle future. Plusieurs jeunes sortent des circuits scolaires avec ces atouts, grâce à cette combinaison travail-études, ce qui leur permet d'afficher des curriculum vitae bien garnis dans ces domaines.

Toutefois, dépendamment du contexte social de certains d'entre eux, ces quelques avantages d'une activité professionnelle précoce ne doivent pas empêcher de tenir compte des répercussions néfastes que l'entrée dans le marché du travail peut entraîner sur leur santé mentale et leur parcours scolaire. De fait, dans le cas de ce qui fait l'objet de nos investigations, ce type d'engagement concerne des jeunes qui se singularisent par la combinaison de plusieurs facteurs dont l'origine ethnique, l'âge et la ruralité. Il s'agit, en effet, d'immigrés africains noirs âgés de 15 à 24 ans et qui, pour répondre à leurs besoins essentiels ou à ceux de leurs familles, combinent travail nocturne et études pendant la journée, soit deux activités à temps plein. Si dans la majorité des cas, l'âge légal du travail est respecté, il n'en demeure pas moins vrai que certains ne l'observent pas toujours.

Compte tenu de là d'où ils viennent et de leur âge, ces jeunes appartiennent à la catégorie que Thurston et al. (1993) et Levesque (2005) définissent comme une population à risque. Ils ont, pour la plupart, été victimes de persécution, de la guerre, de violence ou de traumatismes dans leurs pays d'origine. De plus, leur arrivée au Canada les expose au risque du racisme et de la discrimination. Pourtant, ni les institutions scolaires, ni les services sociaux ou les réseaux familiaux ne sont en mesure de leur apporter un soutien susceptible de les mettre à l'abri de la dépression ou de l'anxiété (Renard et Doumont 2004) que ces difficultés leur causent.

Ces jeunes font aussi face aux obstacles qui relèvent du contexte socio-économique dans lequel leurs familles évoluent. Un rapport de Statistique Canada (2001) révélait que le taux de chômage chez les immigrants âgés de 15 à 24 ans était deux fois supérieur (20 %) à celui de la moyenne nationale (8 %). Ce constat est aussi repris par Picot et al. (2007) dans leur analyse longitudinale de la situation socioéconomique des immigrants entre 1993 et 2003. Ces auteurs décrivent l'évolution des revenus des nouveaux venus comme une situation à faible revenu chronique, car « l'augmentation rapide du nombre de nouveaux immigrants très scolarisés et hautement qualifiés durant les années 1990 a eu [...] peu d'effet sur les résultats sur le plan du faible revenu » (ibid. 9-10).

Dans cet environnement de faible revenu chronique, le cas des immigrants africains émerge comme un des moins enviables. En dépit de leur niveau de scolarité, ces derniers ont un taux de chômage plus élevé que la plupart des Canadiens (Torczyner 1997; Gilmore, 2006). Un rapport de Ressources humaines et développement social Canada (2001) indique qu'en 2001 ce taux était de 11,5 % pour les Noirs, soit le troisième en importance parmi les sous-groupes appartenant à des minorités visibles, alors qu'il était de 7,1% pour les personnes qui ne font pas partie de ces minorités. Comparé à celles-ci et d'après cette même source, le revenu moyen le plus faible pour un emploi à temps plein équivalait chez les Noirs à 80 % du leur (43 989 \$) et à 92 % de celui de l'ensemble des minorités visibles (37 957 \$). En effet, parmi tous ces sous-groupes, les Noirs se classaient au quatrième rang à ce chapitre (35 103 \$).

Aussi, faut-il noter que la combinaison travail et études, tous deux à temps plein, représente un cas limite généralement incompatible avec la vie scolaire que ces jeunes souhaitent mener (Anker 2001, 28). Il a été constaté que ceux qui consacrent beaucoup d'heures au travail payé ont tendance à se heurter à des difficultés conduisant à l'abandon scolaire. Et dans le cas spécifique des régions rurales, une étude de Statistique Canada (2005) a observé que le taux de décrochage (16,7 %) est plus élevé que dans les régions urbaines (8,6 %). En Alberta particulièrement, il atteint 20 % dans les régions rurales et 10 % dans les régions métropolitaines.

Ce contexte social ainsi que les problèmes sociaux qui s'y attachent ont pour effet de freiner l'intégration socio-scolaire et les aspirations des jeunes immigrés noirs (Taylor et Krahn 2005). Beaucoup d'entre eux perçoivent ainsi l'entrée précoce dans le marché du travail comme une voie de contournement aidant à résoudre rapidement les problèmes financiers auxquels ils font face eux-mêmes ou leurs familles. Pourtant un tel choix les enferme dans un processus de fragilisation financière car, en général, des gains plus importants sont attribuables à des niveaux de scolarité plus élevés (Palameta 2007; Nielsen et al. 2001; Van Ours et Veenman 2003). Les étudiants qui obtiennent un diplôme d'études secondaires ont plus de chances d'améliorer leur qualité de vie que ceux qui n'en ont pas; ils peuvent échapper au chômage chronique et, éventuellement, poursuivre des études postsecondaires. Une enquête de Statistique Canada (2005) a révélé qu'entre 2004 et 2005, le taux de chômage des jeunes décrocheurs était de 19,4 %, presque deux fois plus élevé que celui des autres 20-24 ans; car, même s'ils sont plus susceptibles d'être à la recherche d'un travail, peu d'employeurs sont disposés à les considérer comme employés potentiels.

Combinée avec les difficultés relatives à la faiblesse des revenus, cette situation socioculturelle incite à penser qu'une sortie précoce du circuit scolaire expose les jeunes concernés à des risques sanitaires majeurs. Un tel point de vue rejoint les conclusions de plusieurs études (Agence de Santé publique du Canada 2002; Institut de la Statistique Québec 2002; *Alberta Manpower Settlement Services* 1985) qui établissent un lien entre les problèmes de santé mentale (troubles de sommeil, anxiété, violence conjugale, alcoolisme, etc.) expérimentés par les immigrés et leurs difficultés socioculturelles (attitudes publiques négatives, séparation de la famille et de la communauté, problèmes linguistiques, difficultés à trouver un emploi convenable etc.). Qu'en est-il alors des jeunes de Brooks d'origine africaine ? Comment s'en sortent-ils sur les plans scolaire et sanitaire ?

## MÉTHODOLOGIE

---

Comme indiqué précédemment, cette recherche a un caractère exploratoire. Elle cible une population de nouveaux arrivants dont les horaires journaliers sont parti-

culièrement remplis par des activités qui laissent très peu de temps à autre chose que le travail et les études. Une revue de la recherche nous a permis de nous familiariser avec des enjeux propres à ces jeunes immigrés et à leur insertion professionnelle dans le contexte canadien et albertain. Cette recherche documentaire a été complétée par un travail sur le terrain. En effet, nous avons eu recours à une technique qualitative pour organiser 21 entrevues individuelles semi-directives avec quinze jeunes de 15 à 23 ans et six intervenants communautaires, dont deux enseignants, une aide-enseignante et un membre d'une direction scolaire. Enfin, pour compléter des thématiques non élucidées dans les entrevues, un groupe de discussion réunissant cinq parents a été organisé. Compte tenu des caractéristiques socioculturelles de notre population cible, nous avons choisi un enquêteur qui s'apparentait le plus à leurs milieux d'origine. Ce choix a permis de mettre en confiance différents participants à l'enquête et les a aidés à s'exprimer plus librement. Les activités de collecte de données ont été organisées d'avril à août 2008.

Les données de ces entrevues ont été transcrites et traitées suivant une méthode d'analyse de contenu. Pour préserver l'anonymat des participants nous avons recouru à deux types de codes : « J » pour jeune et « I » pour intervenant, suivis dans les deux cas du numéro d'entrevue. Le traitement des données recueillies a permis de dégager 5 thèmes principaux à partir des entretiens avec les intervenants communautaires (la performance scolaire, le soutien parental, les ressources et interventions, les préoccupations des jeunes) et 7 thèmes à partir des entretiens avec les jeunes (les activités quotidiennes, l'implication parentale, la performance scolaire, la satisfaction par rapport à la vie, la gestion du temps, la dépendance et les aspirations). La confrontation des éléments relatifs à ces deux catégories de thèmes a permis de développer une perspective plus englobante par rapport à l'objet de notre enquête.

## UNE MAIN D'ŒUVRE FACILE MAIS FRAGILE

---

Il convient de rappeler que cette enquête portait essentiellement sur de jeunes Noirs d'origine africaine, soit congolaise pour 66 % d'entre eux, et burundaise pour 20 %. Pour la plupart (80 %), ils ont transité, ainsi que leurs parents dans certains cas, par Sherbrooke au Québec avant de s'établir en Alberta. Leur situation scolaire est en général chaotique. En effet, 30 % des jeunes interrogés accusaient un retard scolaire.

**TABLEAU 2.** État de vie des jeunes

	Seuls	Avec parents	Total
Décrocheurs	7	0	7
Elèves	3	4	7
Diplômés	1	0	1
<b>Total</b>	11	4	15

Comme on peut le constater, beaucoup plus d'enfants vivent seuls (73 %) que dans un contexte familial. Même si, en général, les difficultés auxquelles se sont heurtés ces jeunes sont les mêmes, nous avons noté quelques différences entre les uns et les autres. Ceux qui vivent seuls – localement identifiés comme des « enfants-parents » – sont plus concernés par le problème du décrochage (64 %) que ceux qui sont dans leur famille.

Les parents de ces derniers travaillent comme eux aux abattoirs Lakeside Packers. Peu importe leur niveau académique, leur condition sociale est généralement modeste. Ils ont bénéficié des prestations du Bien-être social ou étaient aux études pendant leur séjour antérieur au Québec. Cette situation a motivé leur choix de migrer vers Brooks.

### **Activités quotidiennes et gestion de temps**

La pression du temps est constante pour ces jeunes, particulièrement pour les « enfants-parents ». Ceux qui sont encore aux études ont un emploi du temps organisé autour de trois activités : l'école (de 8 h 30 à 15 h 30), le repos à la maison (de 16 h à 23 h) et le travail (de 23 h à 7 h du matin).

J-5 : C'était quand je me réveillais, je partais à l'école. Après, arrivé à l'école, on étudiait un peu. Après ça, on préparait à manger. Après ça, on pensait déjà à dormir. On dormait vers 8 heures, 9 heures du soir jusqu'à 11 heures 40 comme ça, puis on se réveille pour aller travailler la nuit. La nuit, il faut qu'on soit au travail. Arrivé à minuit au travail, après ça, on commençait à 1 heure à travailler. Après ça on commençait le travail jusqu'à 6 ou 7 heures. Maintenant, on allait à la maison pour se préparer à aller à l'école.

Leur choix de travailler la nuit répond au besoin de consacrer du temps aux études. Comparé au cas des autres jeunes, ce type d'horaire ne leur laisse presque pas de temps pour les activités de loisir (sport ou autres). Ils ne peuvent pratiquer les sports qu'occasionnellement c'est-à-dire quand ils ne travaillent pas.

J-8 : La journée, le travail commence à 16h00, puis je finis à 23h30. Puis le sport, je n'ai pas vraiment le temps. Seulement le vendredi et le samedi que j'ai du temps. Et je travaille, le lundi au vendredi, *full time*. L'école, je me réveille le matin et c'est *full time* aussi.

Sur ce point, même s'ils travaillent aussi, les jeunes décrocheurs ou ceux vivant avec leurs parents disposent d'une petite flexibilité en matière de gestion du temps. Pour les uns, le temps non consacré au travail est utilisé pour les activités sociales. Pour les autres qui vivent avec leurs tuteurs, le travail est simplement un complément non indispensable à leur vie ordinaire. La plupart de ceux-ci occupent des emplois assez légers. Ils vont à l'école et disposent de temps pour faire leurs travaux scolaires ou pratiquer des activités sportives.



J-9 : Je me sens très occupé, parce qu'au début je m'entraîne. Après je vais à l'école. Après l'école, je reste à l'école pour m'entraîner à la gym. Après la gym, je vais travailler. Et le soir, je mange et je fais mes devoirs. Après avoir fini mes devoirs, puis je vais commencer à dormir.

### **Performance scolaire**

En général, les jeunes approchés dans notre enquête sont sur le plan scolaire en situation d'échec ou en voie de décrochage. Les résultats des adolescents vivant seuls et appelés à travailler pour répondre à leurs besoins, sont très modestes. Ils affirment pour la plupart ne pas avoir du temps pour compléter leurs devoirs. S'il leur reste un peu de temps, celui-ci est consacré au sommeil ou occasionnellement aux activités sportives.

Les intervenants sociaux le reconnaissent. Les conflits d'horaire perturbent ceux qui sont encore aux études. Ils somnolent à l'école et ne sont pas en mesure de suivre les cours ou de prendre des notes. Ils sont très fatigués et ne lisent presque pas les manuels recommandés par les instructeurs. Certains jeunes sont même placés dans un programme modifié (hors classement scolaire) qui ne leur laisse aucune chance de poursuivre des études postsecondaires.

I-1 : Mais ceux qui travaillent, ils ne peuvent pas, ils ne peuvent pas avoir quelqu'un avec qui collaborer. Parce que, pendant qu'ils sont au travail, les autres sont en train d'étudier à la maison ou en petits groupes.

I-2 : Mais en demandant aux profs, à l'école, ils ne font pas leurs devoirs, ils ne prennent pas de notes, ils ne lisent pas. Ils ne font pas leurs devoirs à la maison. Juste qu'ils viennent le matin, et c'est le problème qu'ils ont, surtout les immigrants.

I-5 : Les enfants immigrants à l'école, ils n'ont pas de bonnes notes. [Pointant du doigt un jeune] Voilà un élève qui a travaillé toute la nuit, et se dirige directement à l'école, c'est tout à fait normal, qu'on ne doit pas s'attendre à un grand rendement.

La situation est quelque peu différente pour les jeunes qui vivent avec leurs parents et qui bénéficient de leur soutien. La plupart d'entre eux ont affirmé avoir des résultats scolaires satisfaisants. Ils ne travaillent pas pour survivre.

J-11 : Pour moi, c'est facile. Je m'en vais à l'école comme tout le monde. Finis l'école, je m'en vais à la maison. Je me repose. Et pour mon *job*, c'est moi qui décide si je travaille ou pas. Je travaille à l'immigration au bureau. C'est nous qui choisissons les heures là.

Ce groupe d'adolescents dispose du temps nécessaire pour compléter les travaux scolaires. De plus, le type d'emploi qu'ils occupent est différent de celui des « enfants-parents ». Mais il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une minorité de jeunes.

Dans certains cas, même vivant avec leurs parents, ils doivent travailler pour participer aux charges familiales.

### ***Appui social et implication parentale***

Il est évident que les « enfants-parents », décrocheurs ou non, n'ont pas d'appuis parentaux dans la ville. Mais ils ne peuvent pas non plus compter sur un appui social de la part des institutions locales. Au travail, ils ne bénéficient pas de programmes spéciaux adaptés à leur âge et à leur statut d'élèves. Ils sont traités comme tous les autres travailleurs. Leur effort d'essayer tant bien que mal de se prendre en charge se solde par un échec. On pourrait penser que la situation serait plus aisée pour les autres jeunes qui ont leur famille en ville. Pourtant il faut reconnaître que les horaires de travail des parents ne sont pas de nature à faciliter la tâche d'encadrement des enfants.

A ce problème d'horaire, s'ajoute le fait que l'incompétence (barrières linguistiques ou autres) dans certains sujets abordés à l'école ne permet pas à quelques parents en particulier d'aider leurs enfants dans l'accomplissement des tâches scolaires. Ainsi, hormis le logement et la nourriture, les jeunes vivant en famille ne bénéficient pas nécessairement de l'encadrement parental du point de vue des activités scolaires.

I-1 : La première difficulté est qu'ils ne reçoivent pas beaucoup d'aide sur le plan scolaire, de la part des parents à cause de la barrière du langage. Les parents eux-mêmes ils ne parlent pas anglais, ils ne sont pas en mesure de les aider sur le plan par exemple des devoirs, travaux, etc.

Parfois, l'âge de ces jeunes est une barrière qui les empêche de compter sur leurs parents. Tel est le cas d'un étudiant qui, à 23 ans, est encore inscrit en 12<sup>ème</sup> année.

I-14 : Moi, je suis un adulte, quand même. Je sais ce qu'il faut faire. Je n'ai pas vraiment comme besoin d'eux. Déjà, je suis chanceux d'être avec eux. Pire, je veux pas les demander autre chose. Plutôt, c'est moi qui doit les aider.

Pourtant le fait d'être adulte ne garantit pas de bons résultats scolaires à ces étudiants.

Du côté des institutions de la place, les intervenants communautaires reconnaissent qu'il n'y a pas de services adaptés aux besoins spécifiques des jeunes immigrés francophones. Les quelques services offerts par l'administration municipale ou par le gouvernement provincial ont été conçus en fonction des besoins des adolescents de la société d'accueil. Même si les directions scolaires locales essaient de pallier à ce manque d'appui social en organisant des activités d'aide aux devoirs, ce n'est pas suffisant pour éveiller l'intérêt des étudiants. Ils manquent de volonté et surtout de temps pour en profiter.

I-1 : Au niveau scolaire, comme, en tant qu'enseignants, notre école s'est dévouée. Dans quel sens? Ils ont toujours eu des aides supplémentaires, ils sont libres de voir les enseignants après l'école. Ou les enseignants se sacrifient pendant la récréation pour les aider sur le plan scolaire. Et on a un conseiller scolaire qui les écoute et on peut même les orienter selon la demande du conseiller scolaire. Donc, au niveau du gouvernement, je n'ai vraiment aucune idée.

I-2 : Pour les devoirs, il y a certes dans notre école, mais les enfants ne vont pas. Il y a les profs qui le font chaque mardi et chaque mercredi, ils prennent 45 minutes, ils aident les élèves qui ont des difficultés pour les devoirs, mais beaucoup d'élèves ne restent pas. Parce qu'ils doivent aller au travail.

### ***Satisfaction par rapport à leur vie***

On ne peut douter que ce mode de vie soit jugé difficile par les jeunes. La difficulté à gérer le temps engendre le stress. Ils dorment très peu et accusent un cumul de fatigue qui ne leur permet pas de mener une vie active adaptée à leur âge. Le sentiment de « manque de temps » est récurrent parmi eux, particulièrement chez ceux qui vivent seuls. Ils affirment pour la plupart ne pas avoir le temps de bien s'organiser pour s'alimenter sainement. Ils sont peu satisfaits de leur qualité de vie.

J-3 : Pas content, pas mécontent. Moitié, moitié. Non, elle n'est pas intéressante. Je la trouve difficile.

J-5 : C'est dur, Si je trouve quelque chose de bon, je quitte. Je ne peux pas continuer longtemps. Je peux dire que je ne suis pas vraiment content. C'est comme je n'ai pas le choix de faire réellement ce que j'aimerais faire. C'est quelque chose que je gagne seulement pour vivre.

Pourtant certains jeunes sont pris au piège de l'indépendance financière. Quelques uns, surtout les décrocheurs, se disent satisfaits de leur situation actuelle et de l'accueil qu'ils reçoivent des gens de Brooks.

J-6 : Ici, je suis tellement bien. Parce que, avant, quand j'étais à Sherbrooke, au Québec, je ne pensais pas que je pouvais être comme je suis devenu aujourd'hui. Je remercie beaucoup Dieu. Je voyais des choses qui allaient me prendre 10 ans pour les avoir, mais maintenant je les ai vraiment. Je le remercie vraiment beaucoup.

J-1 : Brooks, c'est très bon. C'est calme. Ce n'est pas comme d'autres villes. Les gens sont cool. Je suis content avec les gens d'ici. Ils sont très gentils.

Sur ce point, ceux qui vivent en famille ne se trompent pas lorsqu'ils se disent « chanceux » par rapport à leurs pairs du même âge. Leur niveau de satisfaction est élevé. Le terme « chanceux » revient aussi quand ils évoquent le fait qu'ils travaillent dans des domaines autres que celui lié aux abattoirs.

J-9 : Le travail que je fais maintenant, je trouve que c'est vraiment facile. Je fais mon propre emploi du temps. Je peux aller travailler quand je veux. Je peux m'estimer chanceux.

### **Dépendance**

Le mode de vie de ces jeunes nous a amenés à demander aux participants sur quoi ils s'appuient pour soutenir un tel rythme de vie. En général, ils ont répondu en parlant de la cigarette et de l'alcool au passé. Ils affirment d'ailleurs les avoir remplacés par la prière qui, selon eux, les aide à gérer leur stress quotidien.

J-10 : Oui, je suis en très bonne santé. Je fumais, je buvais avant, ça fait trois mois que j'ai arrêté de fumer.

J-15 : Avant je fumais et puis je buvais aussi. Mais maintenant, j'ai arrêté.

Pourtant, quelques adultes interrogés dans notre groupe de discussion ont au contraire affirmé que la consommation des drogues dures est courante dans ce milieu de travail. Elle aide à soutenir ce rythme de travail. Qu'en est-il alors de ces adolescents?

### **Préoccupation et aspirations**

Tous les intervenants se sont accordés pour affirmer que la plus grande préoccupation des jeunes qui vivent sans parents à Brooks est le manque des moyens financiers. Ils doivent travailler pour survivre (payer le loyer, la nourriture, les vêtements, le loisir, etc.). Certains viennent en aide à leurs familles restées au Québec ou en Afrique en leur envoyant régulièrement de l'argent. Pour ceux-là, la vie scolaire occupe une place secondaire.

I-1 : La préoccupation d'abord, c'est la survie.... Ici à Brooks par exemple, il n'y a pas d'habitations sociales. Les maisons sont privées, les loyers coûtent cher. L'enfant doit travailler pour subvenir à ses besoins et aussi aider les parents à nouer les deux bouts du mois. Donc, c'est ça la préoccupation principale, c'est comme si les études prennent le second plan. Ils doivent d'abord survivre, comme on le dit, le ventre affamé n'a point d'oreilles. Donc, c'est ça.

Cette préoccupation financière et, dans certains cas, l'absence de tuteurs ont un impact négatif sur les aspirations de ces jeunes.

J-10 : Je ne sais pas. L'école m'aidait aussi beaucoup. Quand j'étais à l'école au Québec, on disait que c'est ce qu'on voulait être. J'avais le plan de devenir Marine dans l'armée canadienne. Je voulais aussi devenir avocat. Alors, il fallait que j'aie quelqu'un pour m'orienter. C'est comme aller à l'école est un moyen de trouver quelque chose je voulais faire. Mais, là maintenant, comme je ne vais pas à l'école, je n'ai pas d'orientation.

Pour ceux qui ne réussissent pas, d'ailleurs la grande majorité, la seule issue envisagée est le commerce ou le sport.

J-6 : Dans les cinq années à venir, j'ai beaucoup de projets dans ma tête. D'abord, je vais ouvrir une maison en Afrique qui aide les enfants orphelins qui n'ont pas des parents. Aussi, j'aimerais ouvrir une chaîne de télévision chrétiennes; des pasteurs qui viendraient prêcher là-bas.

J-11 : Moi, je vais devenir un *businessman*. Et je commence à garder de l'argent pour mes études. Et dans cinq ans, je commence le *business*.

Seulement un petit nombre d'entre eux, particulièrement ceux qui vivent en famille, envisagent une vie académique postsecondaire.

J-14 : Dans les cinq années à venir, je me vois déjà finir l'université par exemple, et en train de faire mon premier *job*.

J-9 : J'aimerais jouer au *basketball*, d'abord au niveau collégial, puis entre temps pour mes études, je vais être un ingénieur en électricité. C'est ça.

### ***Un cas exceptionnel***

Il faudra aussi noter, parmi les « enfants-parents », un petit nombre d'entre eux travaillent de nuit et ont un bon rendement scolaire. Ces quelques rares adolescents sont fortement appréciés par les enseignants et les autorités scolaires. Ils sont considérés comme des « modèles ».

I-7 : Cet élève est toujours présent à l'école, qu'il s'absente rarement...et puis il a de bons résultats. Ça c'est vraiment des cas rares, des cas exceptionnels. Sinon, la plupart des cas, je ne pense pas que les élèves qui sont dans cette situation donnent de bons résultats. Ce n'est pas évident.

Un de ces jeunes nous a confié :

J-12 : Moi, je dis, si je sors d'ici, je vais à la Faculté Saint-Jean, à l'Université continuer les études normales.

## **CONCLUSION**

---

L'objectif de cette étude exploratoire était de comprendre la nature et les impacts sociaux du phénomène du travail jeune dans la ville de Brooks. Les résultats de notre investigation ont permis de révéler que cette situation vécue par une majorité

d'immigrés africains adolescents de Brooks a des impacts insoupçonnés sur leurs vies. La plupart de ceux-ci, qu'ils vivent seuls ou non, sont vraiment à risque; car même si le cas des jeunes vivant en famille peut paraître moins préoccupant, ils font eux aussi face aux mêmes problèmes et sont attirés par l'indépendance financière de leurs pairs « enfants-parents ».

Sur un plan strictement sanitaire, les conséquences néfastes de ce style de vie sont indéniables. Plusieurs jeunes interrogés dans le cadre de cette étude exploratoire témoignent de signes visibles d'anxiété et d'insatisfaction quant à leur qualité de vie. Le danger de recourir à des comportements risqués (toxicomanie, alcoolisme, gangstérisme, etc.) pour soutenir ce lourd fardeau est quasi permanent. Des enquêtes psychosociologiques ou médicales pourraient apporter plus d'éclaircissements.

Sur le plan pédagogique, il faut reconnaître qu'il est possible que des jeunes réussissent leur parcours scolaire en menant un rythme de vie qui associe travail et études. Mais la proportion des décrochages scolaires (47 %) parmi ceux qui ont participé à notre étude exploratoire indique qu'ils ne sont pas en mesure de mener un genre de vie aussi exigeant. Des encadrements sociaux, des mesures d'assouplissement professionnel ou des horaires scolaires plus adaptés à leur mode de vie sont indispensables si l'on veut atténuer le besoin et les effets de ce style de travail.

Certes, dans certains cas, les parents ou les responsables communautaires doivent prendre des initiatives. Mais pour le moment, ces initiatives sont restées insuffisantes, alors qu'ils font face à un manque de ressources et à une situation qui exige des changements de nature structurelle. On ne peut y parvenir qu'à travers une prise de conscience du fait que le mode de vie de ces jeunes appartient à un autre siècle; car, l'existence de cette situation inhabituelle défie les normes sociales en vigueur au Canada et soulève des questions qui ne peuvent laisser aucune autorité publique indifférente. S'agit-il à Brooks d'un cas particulier? Quels sont les effets du fléchissement économique de ces derniers mois sur ce marché de l'emploi des jeunes? Il est probable, compte tenu des caractéristiques socio-économiques de ces adolescents, que l'état des choses singulier étudié à Brooks soit représentatif d'une situation largement répandue dans les grandes villes albertaines. Il faudrait des investigations plus larges et plus approfondies auprès des employeurs, des systèmes scolaires et des institutions gouvernementales pour en mesurer l'ampleur.

## NOTES

---

1. <http://www.qp.gov.ab.ca/documents/acts/E09.cfm>. Division 9, Restriction on Employment of Children. Employment of children:

65 (1) No person may, during normal school hours, employ, or permit to work on the person's premises, an individual who is required to attend school under the *School Act*, unless the conditions specified in section 66 are complied with.

(2) No individual under 15 years old may be employed without the written consent of the individual's parent or guardian and the approval of the Director, unless the regulations and the condition specified in section 66 are complied with.

1996 cE-10.3 s6. Conditions of a child's employment

66 The condition referred to in section 65 is that the individual must be enrolled in an off-campus education program provided under the School Act.

## RÉFÉRENCES

- Alberta Settlement Services. 1985. Survey: Mental Health Needs of Immigrants in Alberta. Alberta Manpower.
- Anker, R. 2001. Le travail des enfants : un phénomène complexe. *Problèmes économiques* 2710 (avril), 26-32.
- Canada. Agence de santé publique du Canada. 2002. *Les déterminants de la santé*. <http://www.phac-aspc.gc.ca>.
- Canada. Ressources humaines et développement social Canada. 2001. *Profil des Noirs au Canada*. [http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/ot/ntemt/emt/outils\\_eme/donnees/rseme/annuel/2001/ProfilGD/ProfilNoirs.shtml](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/ot/ntemt/emt/outils_eme/donnees/rseme/annuel/2001/ProfilGD/ProfilNoirs.shtml).
- Coughlin, A. 2006. *Alberta's Labour Shortage: Just the Tip of the Iceberg*. Ottawa: Conference Board of Canada.
- Franke, S. 2003. Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes. *Tendances sociales canadiennes* (printemps) : 25-29. [http://www.statcan.gc.ca/kits-trousses/pdf/social/edu04\\_0130a-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/kits-trousses/pdf/social/edu04_0130a-fra.pdf).
- Gilmore, J. 2006. *The Canadian Immigrant Labour Market in 2006: Analysis by Region or Country of Birth*. The Immigrant Labour Force Analysis Series. Ottawa: Statistics Canada. <http://www.qp.gov.ab.ca/documents/acts/E09.cfm>.
- Nielsen, H. S., et al. 2001. Intergenerational Transmissions and the School-to-Work Transition of 2nd Generation Immigrants. Institute for the Study of Labor (IZA), IZA Discussion Paper No. 296. <http://www.iza.org/>.
- Palameta, Boris. 2007. L'intégration économique des enfants d'immigrants. *Statistique Canada* no. 75-001-XIF au catalogue. *L'emploi et le revenu en perspective* 8.10 : 5-17. <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2007110/article/10372-fra.pdf>.
- Picot, G., F. Hou et S. Coulombe. 2007. *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu*. Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques. <http://publications.gc.ca/site/eng/304641/publication.html>.
- Québec. Institut de la statistique. 2002. *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque?* Rapport de l'Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999. Québec : Collection la santé et le bien-être.
- Quell, C. 2002. *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*. Ottawa : Ministère des travaux publics et services gouvernementaux.
- Renard, F., et Doumont Dominique. 2004. *Immigration et santé des adolescents*. Série de dossiers techniques n° 1. Bruxelles : UCL – RESO. <http://www.uclouvain.be/reso.html>.
- Rivard, L. P., et al. 2005. *Les adolescentes et les adolescents, une population à risque. La situation des francophones en milieu minoritaire*. Winnipeg, MB : Université de Saint-Boniface.
- Statistique Canada. 2001. *Les immigrants au Canada*. N° 85F0033MIF au catalogue. Ottawa : Ministère de l'Industrie.
- . 2005. *Taux de décrochage provinciaux - tendances et conséquences*. Catalogue n° 81-004-XIF. <http://www.statcanada.ca>.
- . 2007. *Brooks, Alberta (tableau)*. *Profils des communautés de 2006*. Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue. <http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=92-591-XWF&lang=fra>.
- Taylor, A., and H. Krahn. 2005. Resilient Teenagers: Explaining the High Educational Aspirations of Visible Minority Immigrant Youth in Canada. *Journal of International Migration and Immigration* 6.3: 405-434.
- Thurston, W., A. McGrath, and K. Sehgal. 1993. *With Two Pennies in My Pocket: I Just Feel Not So Helpless*:

*A Report on the Mental and Occupational Health Promotion Needs of Immigrants in Calgary.* Calgary: Canadian Mental Health Association.

Torczyner, J. L. 1997. *Diversity, Mobility, and Change: The Dynamics of Black Communities in Canada.* Montreal: McGill Consortium for Ethnicity and Strategic Social Planning.

Van Ours, J. C., and J. Veenman. 2002. From Parent to Child: Early Labor Market Experiences of Second-Generation Immigrants in the Netherlands. Institute for the Study of Labour (IZA) Discussion Paper Series, no. 649.

———. 2003. The Educational Attainment of Second-Generation Immigrants in the Netherlands. *Journal of Population Economics* 6: 739-753.

## REMERCIEMENTS

---

Nous remercions le Consortium national de la formation en santé (CNFS) qui a financé cette recherche pilote. Nous sommes aussi reconnaissants à Joseph Wembolua et Marlyse Anakeu Ekassi qui ont activement participé à la collecte des données.

**PAULIN MULATRIS** est professeur agrégé au Campus Saint Jean, University of Alberta. Ses recherches traitent de l'immigration dans le contexte de la francophonie en situation minoritaire.

**MALANGA GEORGES LIBOY** est professeur adjoint à l'Université Sainte Anne. Ses recherches traitent de l'éducation des immigrants francophones au Québec et dans le contexte de la francophonie en situation minoritaire.